



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 13 octobre 2022

POINT DE SITUATION N°14 RELATIF À L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Des difficultés d'approvisionnement en carburant perdurent depuis plusieurs jours dans le département du Pas-de-Calais, malgré une augmentation des rotations de livraisons dans les stations-service ces derniers jours.

Dans ce contexte, les mesures suivantes continuent d'être mises en œuvre par le préfet du Pas-de-Calais :

- Afin d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, la vente et l'achat de carburants (essence, éthanol, gazole, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits dans tout le département. **Cette mesure est reconduite par arrêté préfectoral du 13 octobre 2022 jusqu'au 17 octobre 2022, 23h59.**
- Afin d'assurer les services essentiels à la population, un dispositif, permettant à des stations-service approvisionnées en carburant de proposer un accès dédié aux véhicules des services prioritaires, est déployé chaque jour.
- Afin de débloquer certaines situations sensibles, un lien permanent est assuré entre les secteurs connaissant des difficultés, la préfecture de zone et les distributeurs.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)